

1) Gouvernance de la coalition

A. Acteurs présents et manquants

Les membres de la Coalition entreprennent une variété d'initiatives visant à promouvoir l'EEDD, la participation du public et la sensibilisation aux enjeux du changement climatique. Ces initiatives doivent être diffusées et valorisées en tant que moyens de mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Les initiatives portées par les membres de la Coalition incluent :

- L'organisation d'événements visant à renforcer la capacité des jeunes à agir autour des enjeux du changement climatique ;
- L'évaluation des impacts des politiques d'EEDD actuellement mises en œuvre ;
- Sensibiliser sur les enjeux du changement climatique au moyen de jeux de simulation ou sous d'autres types de formats interactifs ;
- Former les jeunes à comprendre les enjeux clés du changement climatique et à devenir des acteurs du changement ;
- Valoriser des initiatives d'échelles locales s'inscrivant dans le cadre de la lutte contre le changement climatique ;
- Plaider en faveur de la mise en œuvre de politiques ambitieuses d'EEDD.

L'Education à l'environnement et au développement durable (EEDD) a vocation à être prise en charge par une très grande variété d'acteurs à tous les échelons. Les acteurs présents au sein de cette coalition ne prennent en charge qu'une fraction des efforts mondiaux en lien avec l'EEDD. Par conséquent, la coalition a vocation à étendre le nombre de ses membres, pour inclure tout acteur se reconnaissant dans ses valeurs et souhaitant œuvrer à la réalisation de ses objectifs.

B. Organisation de la Coalition

Un Comité de Pilotage (COFIL) est chargé :

- D'animer la coalition, de promouvoir les échanges entre ses membres et d'œuvrer pour la réalisation des objectifs de la coalition ;
- D'identifier les initiatives et réseaux œuvrant en faveur d'objectifs similaires à ceux de la coalition et de favoriser leur intégration à la coalition ou les partenariats entre les membres de la Coalition et ces réseaux et initiatives ;
- D'organiser le forum de la coalition de l'édition Climate Chance organisée durant la durée de son mandat, avec le support des membres de la coalition manifestant leur intérêt pour appuyer le COFIL sur ces travaux.

Les membres du COFIL sont désignés à l'occasion de chaque édition du sommet Climate Chance pour une durée d'un an.

Des projets peuvent se lancer sous l'impulsion de la totalité ou d'une partie de la Coalition.

L'impact de l'action de la Coalition sera évalué sur une base annuelle.

C. Financement

Les membres de la coalition pourront participer au financement du fonctionnement et des projets portés par la coalition, selon leurs capacités et dans une mesure équitable par rapport à l'ensemble des acteurs de la coalition.

La Coalition peut également accepter des financements d'organisations tierces :

- Avec l'accord de l'ensemble des membres de la Coalition pour des financements liés au fonctionnement de l'organisation
- Avec l'accord de l'ensemble des membres de la coalition parties prenantes d'un projet porté par la Coalition

2) Grands enjeux communs prioritaires

Enjeux prioritaires

Dans tous les territoires le chemin à réaliser vers la transition suppose dans le monde entier l'avènement de personnes bien en lien avec leur environnement, conscientes des enjeux et capables de prendre des initiatives. Cela implique une éducation à l'environnement et au développement durable pour tous tout au long de la vie et nécessite une transformation profonde des systèmes d'éducation et de formation, ainsi qu'un changement profond des méthodes d'enseignement et des contenus.

Enjeux de gouvernance

Les territoires sont vus comme un échelon privilégié des actions d'éducation, de sensibilisation et de mobilisation aux enjeux climatiques pour s'adapter au mieux aux contextes locaux et aux enjeux spécifiques des territoires.

Enjeux de moyens dévolus à l'action

L'action de la Coalition doit favoriser :

- L'intégration de l'EEDD dans toutes les politiques publiques territoriales et mettre en valeur les ressources des territoires ;
- L'implication citoyenne sous toutes ses formes, de la sensibilisation à la coproduction
- Le renforcement de la mise en réseau d'acteurs en ouvrant à de nouveaux secteurs
- La réaffirmation de la nécessité de la co-formation pour tous.

Enjeux de mise en valeur de l'action

Une plateforme commune de référencement des initiatives doit être construite et diffusée afin d'échanger, d'évaluer les initiatives liées à l'EEDD et d'identifier les acteurs non étatiques susceptibles de rejoindre la Coalition.

Enjeux de mise en œuvre d'actions concrètes

Il existe un manque de visibilité des enjeux de l'EEDD dans le débat public. L'impact de l'EEDD sur la vie quotidienne et la santé de tous doit être valorisé.

Enjeux liés à l'évaluation de l'action aux vues de la révision des engagements en 2018

Il est crucial que les objectifs liés à l'EEDD soient intégrés dans les politiques de mises en œuvre des engagements des acteurs étatiques et non-étatiques.

3) Feuille de route annuelle de la Coalition et sa stratégie jusqu'en 2018

A. Favoriser le renforcement et la massification des actions en faveur de l'EEDD

La Coalition sera un espace d'échanges entre ses membres afin de faciliter le partage d'expérience et l'émergence de partenariats autour d'initiatives existantes ou autour de nouvelles initiatives.

L'action de la Coalition s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Objectif de Développement Durable 4 portant sur l'accès à une éducation de qualité (en particulier la cible 4,7¹), l'Objectif 7 portant sur l'accès à une énergie propre et d'un coût abordable, l'Objectif 13 portant sur les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (en particulier la cible 13,2²) et l'Objectif 17 portant sur les partenariats pour la réalisation des objectifs.

A la suite du sommet Climate Chance de 2016, les membres de la Coalition identifieront les acteurs clés de l'EEDD et encourageront leur inclusion dans la Coalition.

La Coalition profitera des grands rendez-vous mondiaux pour réunir ses membres et évaluer les actions entreprises. Ces rendez-vous seront notamment : les conférences organisées sous l'égide de la CCNUCC, les sommets dédiés au renforcement de l'action des acteurs étatiques et non-étatiques et les futures éditions de Climate Chance.

L'impact de l'action de la Coalition sera évalué sur une base annuelle.

¹ D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable

² Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales

B. Participer aux dialogues liés à la mise en œuvre de l'article 6 de la CCNUCC et l'article 12 de l'accord de Paris

Parmi ses axes de travail, la coalition s'emploiera notamment à

- Mettre en avant les actions existantes en faveur de l'EEDD et favoriser leur massification à travers un partage de bonnes pratiques et la réalisation de retours d'expérience
- Défendre une meilleure prise en compte des enjeux de l'EEDD par les Parties et acteurs non-étatiques
- Favoriser l'inclusion des jeunes dans le fonctionnement de la CCNUCC notamment dans le cadre de programmes nationaux « Jeunes Délégués »
- Veiller à l'application de la décision 1/CP.21 §82, portant sur l'inclusion de l'éducation, de la formation et de la sensibilisation du public, prévus dans l'article 6 de la convention et dans l'article 12 de l'accord de Paris, dans les contributions des Parties au renforcement des capacités
- Impliquer les points focaux nationaux ACE dans ce travail, et les aider à tirer parti des synergies avec les autres conventions

C. Inscrire l'EEDD comme composante des contributions déterminées au niveau national (NDC)

La coalition a vocation à défendre une prise en compte des enjeux de l'EEDD dans les NDC.

Ses membres œuvreront en ce sens à travers un travers de plaidoyer dans les instances pertinentes :

- Internationales, notamment dans le cadre des discussions liées à la mise en œuvre de l'Accord de Paris au sein des conférences de la CCNUCC, en particulier lors des discussions de l'APA sur l'établissement de lignes directrices sur le contenu des NDC (1/CP.21 §26), sur leur transparence et leur comptabilisation. (1/CP.21 §28 et §31)
- Nationales, en intervenant dans le processus de révision des NDC, notamment en vue du dialogue de facilitation prévu en 2018 (1/CP.21 §20)
- Territoriales, en accentuant la nécessité de prise en compte de l'EEDD dans les politiques liées à la mise en œuvre des NDC et à leur déclinaison au niveau local